

Ecole maternelle du Châtelet

L'ECOLE

L'école maternelle du Châtelet accueille les enfants de 3 à 6 ans (de la petite à la grande section) soit une centaine d'élèves (110 pour l'année scolaire 2008-2009) répartis en quatre classes.

Visite de l'école un samedi en juin 2009 à 9h30

Date à confirmer, surveillez votre boîte mail et le tableau d'affichage du 25 rue de la charpenterie.

LES LOCAUX

- 4 salles de classe (deux au rez de chaussée pour les petits et deux à l'étage pour les plus grands),
 - une grande salle (équipée d'une structure et de tapis) pour les activités d'action et d'expression corporelle
 - une bibliothèque où les enfants peuvent emprunter des livres.
- Chaque classe est dotée d'ordinateurs accessibles aux enfants.
- Deux dortoirs sont réservés aux petits pour la sieste (entre la fin du repas et la première récréation de l'après midi).

HORAIRES DE L'ECOLE

Les jours de classe sont le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi.

Le matin, l'accueil a lieu de **8h20 à 8h30**.

La classe débute à 8h30 et termine à 11h20.

L'après-midi, l'accueil a lieu de **13h20 à 13h30**.

La classe débute à 13h30 et termine à 16h20.

Les parents emmènent leurs enfants jusqu'à leur classe. De même, les parents viennent rechercher leurs enfants dans la classe entre **11h20 et 11h30** le matin et **16h20 et 16h30** l'après -midi.

Les récréations sont à 10h00 et à 15h00. Elles durent une demi heure.



Numéros de téléphone utiles

Ecole Maternelle du Châtelet

02 38 53 74 68

ecm-chatelet-orleans@ac-orleans-tours.fr

Inspection de l'Education
Nationale

Orléans Nord

02 38 83 48 71

Centre de Loisirs du Châtelet

(accueil périscolaire)

02 38 54 57 23

Mairie d'Orléans

Direction de l'Education

02 38 79 29 77



DATES DES VACANCES 2009/2010

La rentrée aura lieu le jeudi 03 septembre 2009.

Vacances de la Toussaint du vendredi 23 octobre au jeudi 5 novembre 2009.

Vacances de Noël du vendredi 18 décembre 2009 au lundi 4 janvier 2010.

Vacances d'hiver du vendredi 5 février au lundi 22 février 2010.

Vacances de Printemps du vendredi 3 avril au lundi 19 avril 2010.

Vacances d'été le vendredi 2 juillet 2010.

Chaque enseignant organise une réunion d'information pour les parents en septembre.

RESTAURATION SCOLAIRE

Un service de restauration scolaire est proposé par la Ville d'Orléans. Les repas sont servis aux enfants par les A.T.S.E.M. entre 11h30 et 13h20. Deux services sont organisés. Le premier pour les petits (11h30/12h15), le second pour les plus grands (12h15/13h20).

L'inscription au restaurant scolaire est à prendre en début d'année auprès du référent périscolaire de l'école.

La fréquentation est en fonction des besoins de chaque famille, les parents devant signaler chaque matin si leur enfant mange ou non au restaurant scolaire.

Le paiement se fait mensuellement en fonction du nombre de repas pris.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire permet aux parents de confier leurs enfants à l'école dès 7h30 et de venir les chercher jusqu'à 18h00, selon leurs obligations professionnelles.

L'accueil est assuré par du personnel municipal qualifié.

L'inscription se fait en début d'année auprès du référent périscolaire de l'école.



Pour la rentrée, prévoyez :

-une bonne paire de chaussons, adaptée à la gymnastique (évités les chaussons fantaisie ou les chaussons ne tenant pas le talon).

-un coussin pour la sieste.

et n'oubliez pas de marquer tous les vêtements (bonnet, moufles, bottes, chaussons...) de votre enfant.